

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Paris	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 1<sup>er</sup> OCTOBRE

## UN CINQUANTENAIRE

A l'occasion de la nouvelle promotion de Saint-Cyr, Dux, du *Gaulois*, a eu l'idée de remonter à un demi-siècle en arrière et de rechercher quels noms ont survécu des sous-lieutenants sortis de l'École spéciale militaire vers 1840.

Voici le passage le plus important de cette revue rétrospective :

« En 1840, le commandant de Saint-Cyr était le maréchal de camp (général de brigade) Baraguey d'Hilliers, depuis maréchal de France, qui s'illustra en Crimée et en Italie, fut président de la commission d'enquête sur les capitulations après la guerre de 1870, et mourut en 1878. M. Baraguey d'Hilliers commanda l'École de 1831 à 1841.

» La promotion qui sortait de Saint-Cyr en 1840 se nomma promotion de l'Obélisque, en souvenir de l'érection de l'obélisque de la place de la Concorde.

» La promotion qui terminait sa première année prit le nom de promotion de Mazagan, en commémoration du fameux combat où cent vingt-trois Français résistèrent pendant plusieurs jours à toute une armée arabe.

» Enfin, la promotion qui entra cette année (1840) se nomma promotion des Cendres, à propos du retour en France des cendres de Napoléon I<sup>er</sup>.

» La promotion sortie de l'École en 1840 était entrée en 1838 ; elle fournit à l'armée neuf généraux de division, parmi lesquels les généraux Aymard, Martineau-Deschenez, Borel, Campenon, Zentz, d'Alnois, d'Ariès, Schmitz, et dix-sept généraux de brigade, entre autres MM. Girard, de la Mariouse, Gouzil, Vittot, Vuillemot, etc.

» Le général Aymard commanda une division du 3<sup>e</sup> corps d'armée en 1870, et prit part aux grandes batailles livrées sous Metz ; plus tard, il fut gouverneur de Paris. Le général Borel a fait les campagnes de Crimée et d'Italie comme aide-de-camp de Mac-Mahon ; en 1870, il fut chef d'état-major de d'Aurelle de Paladine, à l'armée de la Loire ; puis de Bourbaki, à l'armée de l'Est ; il a été ministre de la guerre, pendant un an, après le Seize-Mai.

» Le général Martineau-Deschenez a commandé le 45<sup>e</sup> corps à la deuxième armée de la Loire ; le général d'Ariès commandait une des brigades de ce corps qui combattit vaillamment à Coulmiers et au Mans. Le général Zentz a fait la campagne de 1870, à l'armée du Rhin, et fut promu général de brigade après Forbach.

» Quant au général Schmitz et au général Campenon, leurs noms sont bien connus ; le premier était chef d'état-major de Trochu pendant le siège de Paris, l'autre est sénateur et a été trois fois ministre de la guerre.

» M. Girard a été tué à Sedan. M. de la Mariouse commandait, pendant le siège de Paris, la fameuse brigade des drapeaux, formée des 35<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> de ligne, les seuls régiments d'ancienne formation qui prirent part à la défense de la capitale.

» M. Vittot fut grièvement blessé à la bataille de Forbach, à la tête du 40<sup>e</sup> de ligne. M. Gouzil, lieutenant-colonel du 48<sup>e</sup> à Fröschwiller, colonel du 99<sup>e</sup> à Sedan, est blessé dans ces deux batailles. M. Vuillemot, chef d'état-major de Chanzy en 1870, a été, après la guerre, chef d'état-major général.

» Il ne reste plus aujourd'hui, de ces généraux que nous venons de citer, que MM. Zentz, Campenon, d'Ariès, Schmitz, Gouzil et Vittot.

» La promotion de Saint-Cyr, qui terminait en 1840 sa première année, était entrée l'année précédente ; elle donna dix généraux de division, parmi lesquels les généraux Clinchant, Lefebvre, Hartung, Chagrin de Saint-Hilaire, Charlemagne, Forge-mol, et neuf généraux de brigade, dont MM. Hanrion et Colson.

» Le général Clinchant est bien connu ; après avoir commandé brillamment une brigade sous Metz, en 1870, il termina la campagne à l'armée de l'Est, dont il prit le commandement suprême après la tentative de suicide de Bourbaki.

» Le général Lefebvre commanda une brigade du 1<sup>er</sup> corps d'armée à Fröschwiller et à Sedan. Les généraux Hartung et de Saint-Hilaire se distinguèrent également pendant la guerre contre l'Allemagne. Le général Forge-mol a commandé en chef l'expédition de Tunisie en 1884. Le général Charlemagne fit la campagne de 1870 dans les armées de province.

» M. Hanrion, frère de l'ancien commandant du 40<sup>e</sup> corps d'armée, a fait le siège de Paris et a ensuite commandé, pendant neuf ans, l'École de Saint-Cyr. M. Colson, chef d'état-major de Mac-Mahon, en 1870, fut tué à Fröschwiller.

» Vivent encore : MM. Lefebvre, Hartung, de Saint-Hilaire, Charlemagne, Forge-mol et Hanrion.

» Enfin, la promotion qui entra à Saint-Cyr en 1840, et qui en sortit deux ans plus tard, a donné sept généraux de division : MM. Sée, Frémont, Rolland, Peychaud, Lamy, Vilmette et Kampf, et onze généraux de brigade : MM. Oudinot de Reggio, de Percin-Northumberland, d'Ornant, d'Andigné, Mircher, Toumini de la Haulle, Robillard, Pichot-Duclos, Chanteclair et Arnoux.

» Le général Sée était, en 1870, colonel du 65<sup>e</sup> de ligne ; il fut blessé grièvement à la bataille de Saint-Privat, où son régiment perdit plus du tiers de son effectif.

» Blessé également à Saint-Privat, le général Frémont, alors colonel du 1<sup>er</sup> de ligne. Blessé à Rezonville, le général Rolland, colonel du 23<sup>e</sup> de ligne. Blessé trois fois à Forbach, le général Arnoux, lieutenant-colonel au 24<sup>e</sup> de ligne. Blessé à Rezonville, M. de Percin-Northumberland, colonel du 40<sup>e</sup> chasseurs. »

En donnant ces détails intéressants, ajoute le *Moniteur*, Dux a omis de mentionner que le général Martineau-Deschenez fut un des juges de Bazaine.

En revanche, il rappelle que la promotion suivante — celle de 1841 — fut particulièrement remarquable et compta parmi ses membres les sous-lieutenants Chanzy, Février, de Carrey de Bellemare, de Lajaille, Wolff, Darroja,

Dumont, Carteret-Trécourt, Lacretelle, Brincourt, Lewal, etc.

Souhaitons à celle de 1890 de mettre plus tard en lumière des héritiers de ces glorieux noms.

## INFORMATIONS

La lettre du Comte de Paris fait encore l'objet de nombreux commentaires, toujours déso-bligeants, de la part des républicains de toute nuance. Mais le *Moniteur universel* leur oppose le manifeste du prince, qui parut aux approches des élections de 1889, et demande si, dans les paroles suivantes, on peut trouver la moindre idée de renoncement ou d'oubli des principes :

« Catholiques, chrétiens, pourriez-vous hésiter ? Quel gouvernement vous donnerait plus de garanties que la Monarchie pour l'éducation de vos enfants et le respect de vos consciences ? Quel gouvernement saurait mieux honorer la religion sans la compromettre, et assurer à ses ministres l'indépendance dont ils ont besoin pour l'accomplissement de leur mission ?

» Impérialistes, je ne vous demanderai pas de renier vos souvenirs ; mais refuseriez-vous votre appui à la Monarchie, forte de l'assentiment national, le jour où il serait établi que seule elle est le salut ?

» Vous qui, de bonne foi, avez cherché à fonder une République honnête, une République conservatrice, vous ne continuerez pas à défendre indéfiniment contre l'expérience une forme de gouvernement condamnée par ses résultats.

» Vous tous, enfin, qui voulez le relèvement de la France, au dedans et au dehors, vous le demanderez vainement à des gouvernements d'un jour. La Monarchie seule vous le donnera. »

« Loyauté n'a honte », dit l'*Espérance du Peuple*.

La lettre du Chef de la Maison de France à M. Édouard Bocher met en pleine lumière une vérité qui met en rage la presse républicaine, et en particulier le jeune Reinach.

C'est la meilleure preuve que le coup a porté juste.

Monsieur le Comte de Paris a cru à l'honneur militaire, voilà son crime ; que tous les Reinach de la haute et de la basse franc-maçonnerie lui jettent la pierre, c'est leur métier ; nous répéterons, nous, avec assurance que « loyauté n'a honte », et nous ne craignons pas d'affirmer que tous les honnêtes gens feront écho à nos paroles.

Tous, nous nous retrouverons unis sur le terrain monarchique où notre parti s'est toujours placé.

Dans quelques semaines, le Proscrit sera de retour en Europe, et le premier Conscrit de France, heureux et fier de l'avoir eu pour guide, racontera avec bonheur sa visite aux champs de bataille, où, par sa valeur, l'aide-de-camp du général Mac-Clellan conquiert l'universelle sympathie de tous ceux qui le virent à l'œuvre.

## PAUVRE THIERS !

Le Conseil municipal de Marseille — on sait que M. Thiers est né dans cette ville — vient de refuser au premier Président de la République les honneurs d'un emplacement officiel pour sa statue !

Le fondateur de la troisième République est décidément bien oublié.

Alors qu'on élève une statue à Margue, alors qu'on va en ériger une à Joffrin, on la refuse à celui que les républicains ont adulé si longtemps, pendant tout le temps qu'il a servi leurs intérêts.

Aujourd'hui, ils n'y pensent plus.  
Pauvre Thiers !

M. Crispi, interviewé à Naples par un rédacteur du *Figaro*, a exprimé l'opinion que la Chambre française est trop protectionniste ; néanmoins il est prêt à reprendre les négociations commerciales avec la France ; il déclare que la situation financière de l'Italie est moins mauvaise qu'on le prétend ; il espère rétablir l'équilibre au moyen d'économies ; quant à la triple alliance, elle est exclusivement défensive et nullement agressive ; elle expire en 1892 et M. Crispi affirme qu'elle n'est pas encore renouvelée.

Il constate avec regret l'armement formidable de la France et exprime une grande admiration pour M. de Freycinet, qui a rendu la France plus forte que jamais et a réussi à la faire craindre de tout le monde ; il affirme les intentions pacifiques de l'Italie et de l'Allemagne et ne croit nullement à la guerre à moins d'un coup de tête de la France.

Il termine en exprimant la nécessité de calmer les esprits et de faire cesser les malentendus entre la France et l'Italie ; il répète que si la France ne bouge pas, personne ne bougera.

## UN RESSOUVENIR

Le *Paris* rappelle une visite qu'il fit, il y a dix-huit mois, à M. de Lareinty :

« Ce matin-là, M. de Lareinty avait tiré d'une armoire un volumineux manuscrit :

» — Vous voyez bien ceci, nous avait-il dit, c'est un rapport établi pour Gambetta et par son ordre en 1877. Là se trouvent réunies des notes très complètes sur les officiers de notre armée, sur leur vie privée, leurs capacités militaires, leurs opinions politiques. Trois hommes ont travaillé à ce rapport : MM. Ansart, Yung et Richard.

» Trois exemplaires seulement en ont été copiés : celui-ci est un des trois. Jamais je n'ai voulu le prêter, m'en dessaisir, même un instant. M. Jules Ferry, un jour, me l'a demandé ; je le lui ai montré, mais je n'ai pas voulu le lui laisser emporter, même pendant une heure.

» Ces annotations, faites avec un crayon rouge, que vous voyez en marge, ont été placées là par le général de Galliffet, le seul à qui j'ai permis de lire l'ouvrage à loisir...

» Nous restions étonnés. Tout d'un coup, brusquement, M. Lareinty nous dit :

» — Voulez-vous voir ce qui concerne Bon-langer ?

» Nous lûmes, et l'honorable sénateur nous

permet même de copier les lignes qui suivent, que nous avons, hier, retrouvées dans nos notes.

» Donc, au folio n° 394 du rapport rédigé pour Gambetta, on lisait :

133<sup>e</sup> de ligne. — Le colonel Boulanger, commandeur de la Légion d'honneur, est un des plus jeunes colonels de l'infanterie. L'ambition de parvenir aux grades plus élevés étouffe en lui tout sentiment politique ; et s'il fait bonne figure au duc d'Aumale, c'est uniquement pour avoir sa protection.

» A ce moment, on accusait Boulanger de faire de la politique, on lui reprochait ses avances au duc d'Aumale.

» Et en relisant cette copie d'un document que nous avons eu sous les yeux et dont nous garantissons l'existence, nous nous demandons si ce n'est pas là que M. de Lareinty a puisé le mépris qu'il a toujours témoigné au général Boulanger.

## NOUVELLES MILITAIRES

### LES OFFICIERS SUPÉRIEURS

Parmi les dernières désignations d'officiers supérieurs, le lieutenant-colonel Sever, qui a rempli avec une grande distinction les fonctions de chef d'état-major de la division du Tonkin, est nommé directeur du génie du 12<sup>e</sup> corps d'armée à Limoges.

Le lieutenant-colonel de La Moussaye, promu colonel, est appelé à commander le 48<sup>e</sup> chasseurs.

M. le capitaine de Broglie, dernier fils du célèbre académicien, est officier d'ordonnance du général Thomassin, commandant éventuel d'une de nos grandes armées. Le capitaine de Broglie conserve ses fonctions comme chef de bataillon, mis hors cadre dans le service d'état-major.

Le capitaine Montaudon, qui a rempli successivement les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du général Logerot et de M. de Freycinet, est promu chef d'escadrons au 3<sup>e</sup> dragons et maintenu auprès du président du conseil. Le capitaine Koszowski, qui passe à l'état-major général comme un des officiers connaissant le mieux les armées étrangères, est nommé chef d'escadrons au 8<sup>e</sup> dragons à Meaux.

Au nombre des jeunes capitaines de cavalerie, nous voyons figurer un des écrivains militaires de la *Revue des Deux-Mondes*, le lieutenant Aubier, promu au 42<sup>e</sup> chasseurs, après avoir été attaché à l'état-major du général de Galliffet, pendant les manœuvres de 1889.

A la tête de l'atelier de précision de Saint-Thomas-d'Aquin, l'artillerie a maintenu le meilleur collaborateur du colonel de Bange, M. le chef d'escadrons Manceron.

A la suite de la construction d'appareils très délicats pour l'observation de l'état des canons de fusil à petit calibre, le commandant Mance-

ron est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel.

Le ministre de la guerre a tenu à récompenser exceptionnellement un excellent officier, doublé d'un savant ingénieur.

### PRYTANÉE DE LA FLÈCHE

Le ministre de la guerre a prononcé l'admission de 50 élèves boursiers au Prytanée militaire. Les pères de ces jeunes gens servent tous dans l'armée ou sont décédés en activité de service.

La Flèche recevra, le 6 octobre, 4 fils d'intendant, 4 fils de lieutenant-colonel, 6 fils de chefs de bataillon, 34 fils de capitaines, 2 fils de lieutenants, 4 fils d'employés militaires et 2 fils d'adjoints.

M. de Freycinet n'a pas cru devoir apporter, cette année, les modifications projetées dans l'organisation du Prytanée. Le président du conseil tient à voir le résultat de l'année 1890-1891 avant de proposer aux Chambres la transformation du vieil établissement en école militaire, les élèves actuels devant être répartis comme boursiers dans les lycées des villes où les parents sont en garnison.

Le colonel Prax, qui commande La Flèche, compte donner une nouvelle impulsion à l'instruction scientifique et littéraire des cours préparatoires aux écoles du gouvernement, afin de justifier le maintien de l'organisation actuelle. (Echo de Paris.)

### FIÈVRE TYPHOÏDE. — UNE MAUVAISE ALIMENTATION

On écrit à l'*Est Républicain* :

« La population de Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle) est tout entière sous le poids de la plus vive émotion. Près de cent soldats du 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, en garnison dans notre ville, sont atteints de la fièvre typhoïde. A quoi est due cette effroyable épidémie ? On l'ignore encore, mais une enquête est nécessaire. Il doit y avoir de la faute de certains fournisseurs. M. Dauvé, médecin directeur du service de santé du 6<sup>e</sup> corps, est arrivé lundi à Saint-Nicolas et a ordonné le transfert immédiat de 42 soldats à l'hôpital militaire de Nancy.

» On raconte un trait tout à l'honneur de M. le capitaine de Mac-Mahon, du 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Les hommes étaient tellement mal servis en viande, qu'il les conduisit tous au commandant pour lui montrer la mauvaise qualité de leur nourriture. Dans l'impossibilité de leur donner immédiatement de nouvelle viande, M. le capitaine de Mac-Mahon leur distribua une somme de cinquante francs pour acheter un repas plus substantiel. »

### DÉSERTÉ OU MORT

Toulon, 29 septembre. — Le conseil de guerre maritime vient d'être saisi d'un ordre d'informer contre un sous-lieutenant d'infanterie de

marine qui est absent de son corps depuis plus de trois mois.

La disparition de cet officier, dont les parents sont d'origine allemande, avait, dès les premiers jours, causé ici une grande émotion, et les suppositions les plus graves pesaient déjà sur lui. La mesure prise semble les confirmer, et l'on est disposé à croire que cet officier a déserté à l'étranger.

L'officier qui a disparu se nomme Charles Wernert. Il est né à Schlestadt (Haute-Alsace) en 1863, de parents d'origine allemande.

Entré dans l'infanterie de marine en 1883 comme simple soldat, il fut reçu à l'École de Saint-Maixent et en sortit l'année dernière avec le grade de sous-lieutenant.

On se perd en conjecture, dit la *France militaire*, sur la cause de cette disparition. D'aucuns concluent, *a priori*, que M. Wernert est un traître, qu'il a déserté en emportant les secrets de notre mobilisation.

Quant à nous, nous nous abstenons d'accuser cet officier tant que l'enquête n'aura pas démontré qu'il est coupable.

Nous avons vu déjà des officiers condamnés par contumax alors qu'ils étaient morts victimes d'un accident.

On ne saurait être trop prudent, et mieux vaut s'abstenir que de porter atteinte à l'honneur d'un innocent.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### SAUMUR

Aujourd'hui a eu lieu la rentrée de l'école de cavalerie. Depuis quelques jours, des officiers venaient prendre possession de leurs appartements ; mais hier, tous les élèves étaient à Saumur, et une certaine animation n'a cessé de régner pendant la journée. Tous les trains amenaient force bagages, que des véhicules de toutes sortes transportaient à l'école de cavalerie ainsi que dans les quartiers avoisinants.

### LA NOUVELLE LOI MILITAIRE

C'est cette année que la nouvelle loi militaire sur le service de trois ans reçoit sa première et complète application.

Cette loi a été promulguée le 17 juillet 1889 ; mais elle n'est devenue exécutoire qu'après le délai de six mois suivant sa promulgation, par suite de l'obligation où le législateur s'est trouvé de laisser au conseil d'Etat le temps de faire les règlements d'administration publique dont l'élaboration lui a été confiée et qui sont destinés à assurer l'exécution de la loi en la complétant.

La classe 1889 qui va partir en novembre 1890 sera donc la première appelée à faire le service de trois ans.

Le cadet, Pierre, préféra suivre directement la fortune de l'empereur ; il périt à Leipsick, aux côtés du prince Poniatowsky.

Le fils de Jean fut marin comme son père. Il bombardait Saint-Jean-d'Ulloa et Tanger, intervint à Beyrouth et en Chine, et, comme tous ses devanciers, trouva la mort des héros sur le champ de bataille de Loigny.

En 1870, Pierre, quatrième du nom, avait seize ans. Il sortait de l'École navale, aspirant de deuxième classe. Il fut immédiatement promu de première classe et envoyé à Paris, où il prit part à l'affaire du Bourget et à la bataille de Champigny. Décoré pour sa brillante conduite, il gravit rapidement l'échelle. A vingt-cinq ans, il était lieutenant de vaisseau et, sur la proposition de l'amiral Pierre, il était promu à vingt-huit ans officier de la Légion d'honneur.

Un merveilleux avenir s'ouvrait donc devant le jeune homme. Estimé de ses chefs, aimé de ses camarades et de ses matelots, l'officier n'avait qu'à laisser agir le temps. Les étoiles étaient au bout de sa glorieuse carrière, si noblement commencée.

Ce fut donc avec la plus profonde stupeur qu'on apprit dans la marine la démission du

Voici au surplus quelle sera la situation des diverses classes au point de vue de l'application de la nouvelle loi :

A la suite des manœuvres qui viennent de se terminer, le ministre de la guerre va ordonner le renvoi de la totalité des classes 1885 et 1886. Ces classes auraient eu cinq années de service actif à accomplir en vertu de la loi de 1872 ; mais elles vont bénéficier par rétroactivité de la loi de 1889.

Les classes qui formeront l'effectif en 1894 seront les suivantes :

1<sup>o</sup> La classe 1887 pendant neuf mois — dans l'hypothèse de son renvoi à la fin de septembre 1894, époque à laquelle elle aura accompli trois années effectives sous les drapeaux ;

2<sup>o</sup> La classe 1888 présente pendant toute l'année ;

3<sup>o</sup> La classe 1889 ainsi répartie : pendant dix mois les hommes ne faisant qu'un an de service qui partiront au 31 décembre 1894 ; pendant toute l'année les hommes faisant trois ans de service ;

4<sup>o</sup> La classe 1890 pendant deux mois, du 1<sup>er</sup> novembre, date de la mise en route, jusqu'au 31 décembre.

A la liste des jeunes Angevins sortis de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant, le *Journal de Maine-et-Loire* ajoute :

MM. Pageot, Misandeau et Manrier (Georges).

Hier, un journal ministériel, le *Paris*, dénonçait comme suspects les jeunes officiers qui, au sortir de Saint-Cyr, entrent dans la cavalerie :

« Cette cavalerie, dit le *Paris*, est une véritable chevalerie. A Saint-Cyr, elle se recrute précisément parmi les jeunes gens à titre. La liste, vous n'avez qu'à la consulter, semble mettre bien en relief la préférence des fils de famille, des rejetons de hobereaux, des gentillâtres de sous-préfecture, des jésuites sur-tout, pour la cavalerie, arme noble. »

Jusqu'ici, les républicains se plaisaient à nous peindre « les jésuites en robe courte », maintenant ils nous représentent « les jésuites à cheval » : le coup d'œil est plus pittoresque. Nobles et jésuites sont d'ailleurs des termes génériques qui ont une compréhension très étendue. L'organe républicain embrasse sous cette dénomination non seulement les fils des Croisés, mais « des fils d'entrepreneurs ayant conquis du territoire dans les batailles des adjudications. Il y a aussi beaucoup de rejetons de notaires, d'industriels, de spéculateurs heureux et de ronds-de-cuir favorisés par l'avancement. » Bref, tous ceux qui s'élèvent par la naissance, le talent, la fortune. La République, qui a la haine innée des supériorités, voit des suspects dans tous ceux qui forment

### MOEURS MARITIMES

## FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

### VII

Pierre, comte L'Olonnois, était l'unique fils du capitaine de vaisseau comte L'Olonnois et de la comtesse née du Poulard de Pestivien. Par sa mère, il avait dans les veines le sang de deux héros du combat des Trente, Geoffroy Poulard et Hugues de Pestivien ; par son père, il descendait en ligne directe de cet aventurier terrible qui, après Monbars l'exterminateur et Ourson tête de Fer, commanda la grande flibuste aux Antilles. Il avait donc de qui tenir et il en tenait bien.

L'histoire ne dit rien de la filiation de L'Olonnois. On sait seulement que Louis XIV nobilita le redoutable corsaire et lui donna pour armes de gueules à la hache d'or. Ce fut Forbin-Janson qui arma chevalier le nouvel anobli.

Pierre L'Olonnois, dont on n'a jamais su que

le surnom, tiré des Sables-d'Olonne, sa patrie, fut tué dans une rencontre *extra-légale* qu'il eut à soutenir contre trois corvettes anglaises, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Mais les trois corvettes furent coulées et leurs équipages ramenés en France.

Sous le régime suivant, Pierre L'Olonnois, deuxième du nom, fut créé comte. Il combattit aux côtés de Montcalm et défendit, pendant six ans, avec une poignée d'hommes, les bords du fleuve Saskatchewan. Obligé de fuir, il passa sur le territoire des Etats-Unis, prit part à la lutte de l'Indépendance, et fut tué au combat de Run's-bull.

Son fils, Pierre, troisième du nom, capitaine de vaisseau en France, eut sous ses ordres Athanase Charette de la Contrie. Le 16 mars 1793, il souleva son canton, rejoignit Cathelineau, combattit à Cholet et à Antrain, et fut emporté par un boulet au Mans.

Il laissait deux fils, trop jeunes pour se signaler encore. L'aîné, Jean, chouanna quelque temps avec Jambé-d'Argent et Bois-Hardy. Pris, gracié par Bonaparte, il s'engagea dans la marine française, conquit même si rapidement ses grades qu'à Trafalgar il sauva la corvette qu'il commandait.

lieutenant de vaisseau L'Olonnois. Rien ne justifiait, rien n'expliquait même cette résolution singulière et violente. Mais, chose étrange, non seulement Pierre quitta la marine, mais encore il disparut du monde, sans prévenir âme qui vive. On commenta quelque temps cette disparition mystérieuse, puis le silence se fit, et l'on oublia le vaillant marin. Du moins, on ne s'occupa plus de lui.

Or, ce qui avait motivé cette brusque retraite, ce n'était ni un caprice, ni une de ces fautes de jeunesse que l'honneur parfois trop pointilleux d'un homme châtié à l'instar d'un grand manquement. Non. La vie du vaillant jeune homme s'était tout à coup assombrie, et une page de roman qui eût pu s'achever en idylle se terminait en sombre drame.

Pierre n'avait jamais connu sa mère. Mme L'Olonnois était morte en donnant le jour à son fils. Le père, désolé, avait confié l'enfant à la femme de son maître d'équipage, Yan Le Tianek. Marianne avait déjà nourri deux fils. Elle sevrera le troisième, Jean, pour donner le sein au petit Pierre, qui devint, à partir de ce moment, l'enfant gâté de la brave femme, au foyer de laquelle sa présence apporta mieux que l'aisance, le commandant

une élite, et les dénonce à la haine des médiocrités.

Ce n'est pas le privilège qui ouvre les portes de Saint-Cyr, mais le mérite, chacun le sait; les examens sont très sévères et les juges, nommés par l'Etat, très impartiaux. Comment donc faire pour empêcher les conservateurs d'entrer à Saint-Cyr? Le *Paris* propose le moyen suivant: « Que n'interdit-on l'accès de Saint-Cyr aux candidats ne justifiant pas du certificat d'études de l'Université? »

Toujours interdire, frapper, proscrire. C'est la tradition républicaine. Quant à l'égalité, à la liberté et à la fraternité, la République les colle aux murs. (*Espérance du Peuple.*)

#### CONFÉRENCE DE M. BOUCHARD à Allonnes

La conférence de M. A. Bouchard, sur le rôle du fumier et des engrais complémentaires dans les cultures, avait amené, dans la grande salle de la mairie d'Allonnes, une nombreuse affluence.

A la suite de la réunion, de nombreux échantillons de terre ont été soumis à l'examen de M. A. Bouchard, afin qu'il puisse établir des formules d'engrais complémentaires qui donneront aux agriculteurs le moyen d'améliorer les sols qu'ils cultivent et d'augmenter la production.

Disons tout de suite que M. le maire de Varennes-sous-Montsoreau a demandé à M. Bouchard de vouloir bien se rendre prochainement dans sa commune pour y faire également une conférence publique.

VARENNES-SOUS-MONTSOREAU. — *Suicide.* — Vendredi dernier, la nommée Robert, âgée de 48 ans, a été trouvée noyée dans un puits. Cette malheureuse était atteinte d'une névrose qui la faisait beaucoup souffrir. Elle était sortie, pendant la nuit de jeudi à vendredi, pour prendre l'air. Son oncle, ne la voyant pas rentrer, se mit à sa recherche avec d'autres personnes. Quand on la trouva dans le puits, l'asphyxie était complète.

FONTEVRAULT. — *Mort subite.* — M. Crespin, Joseph, âgé de 49 ans, propriétaire à Turquant, est mort subitement dans le bois de Brézé de la rupture d'un anévrisme.

#### LA CHASSE AU « PAUVRE »

Sous ce titre, on lit dans le *Messageur*, de Tours :

« On nous affirme — et le fait est d'ailleurs absolument exact — qu'une pauvre famille qui, jusqu'à ce jour, envoyait ses enfants chez les Sœurs de l'asile Mame, a été prévenue qu'elle ne recevrait aucun secours du Bureau de bienfaisance tant qu'elle ne confierait pas ses pauvres petits à l'école laïque.

» En ce moment, où l'on cherche par tous

les moyens possibles à abolir l'esclavage et à mettre un terme à la traite des noirs, il est assez original, n'est-ce pas, de constater qu'il y a des blancs, magistrats municipaux, qui n'hésitent pas à se livrer à la chasse « au pauvre. »

Nous ne faisons aucune difficulté pour ajouter foi au fait raconté par notre confrère, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, d'autant que les exemples de ce genre ne sont pas rares dans les communes où, comme à Tours, règne une municipalité intolérante.

N'a-t-on pas lu, il y a quelques jours, que le Conseil municipal d'Étretat avait laïcisé l'école dirigée par les Sœurs et exigé que les pauvres envoient leurs enfants chez l'institutrice laïque sous peine de n'obtenir désormais aucun secours et d'être rayés des sociétés de secours mutuels?

#### UN ÉLÈVE DES FRÈRES

Les journaux de Paris ont publié la liste des jeunes gens admis à l'École polytechnique.

En tête de cette liste figure M. Enselme. M. Enselme, originaire de Dijon, sort de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes de Passy.

C'est un ancien élève du pensionnat des Frères de la montée Saint-Barthélemy de Lyon. Voilà un succès qui va mettre en rage les détracteurs des prétendus « ignorants », et qui réjouira les amis de l'enseignement chrétien si bien dirigé par les Frères.

#### Une pie calomniée puis réhabilitée

La pie a une mauvaise réputation. C'est connu. On dit : la pie voleuse. Mais il existe heureusement des pies honnêtes. L'histoire suivante en fait foi.

M. et M<sup>me</sup> X..., paisibles rentiers de la Touraine, voyaient disparaître depuis quelque temps des couverts d'argent.

Les soupçons tombèrent immédiatement sur une pie apprivoisée qui sautillait de tous côtés. La domestique ne fut pas la dernière à accuser le volatile.

On eut beau chercher partout, impossible de trouver les objets disparus.

La pie fut jugée la coupable et son exécution résolue. Par quel mode? peu importe. Qu'il vous suffise de savoir que ce n'était pas par l'électricité.

Mais les bêtes ont parfois de l'esprit. La pie comprit-elle le danger qu'elle courait? Toujours est-il que les couverts d'argent furent rapportés à leur place.

Le fait, elle fut graciée. Peu de temps après, elle mourut.

Plus tard, nouveaux vols. La pie n'était plus là pour être accusée.

Une perquisition minutieuse amena la découverte des objets volés, dans le coin d'un

grenier non fermé et abandonné.

Les soupçons, cette fois, tombèrent sur la bonne qui, pressée de questions, avoua être l'auteur de ces vols ainsi que des précédents.

Et c'était la pie, injustement condamnée, qui, bien loin d'avoir dérobé les couverts, avait fait, au contraire, œuvre « pie », en les rapportant à leur place.

Sa mémoire fut réhabilitée.

#### INCENDIE A BORDEAUX

L'avant-dernière nuit, vers 2 heures, longtemps après la clôture de la représentation, le feu a dévoré l'Hippodrome. Les pertes sont évaluées à 800,000 fr. L'incendie s'est déclaré dans un petit hangar situé au fond des écuries, près de la machine électrique.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 septembre 1890.

Les fortes positions des acheteurs les obligent à des réalisations après la réponse des primes, qui ramènent le 3 0/0 à 95 et le 4 1/2 0/0 à 106.

Nous retrouvons parmi les valeurs de crédit les mêmes effets produits par des causes analogues. Le Crédit Foncier termine à 4,302. La Banque de Paris fait 872, le Crédit Lyonnais 780, la Banque d'Escompte 530, le Crédit Mobilier 443, la Société Générale 507 et la Société de Dépôts et Comptes courants 600.

Le Crédit Mobilier Espagnol est à un prix avantageux à 207.50. On sait que ses participations aux importantes affaires qu'il a créées lui assurent des bénéfices importants. Le Gaz de Madrid fait 476.25 et les Chemins de Fer du Nord de l'Espagne 370.

L'émission des obligations de la Société Anonyme Universelle de Alcools et Liqueurs purs était à peine commencée, que déjà en Bourse les titres se traitaient avec une prime de 1.50 à 2 fr. C'est dire avec quelle faveur le public a accueilli cette affaire industrielle dont les résultats confirmeront la bonne opinion qu'on en a eu dès le principe. On s'attend à une importante réduction sur les souscriptions demandées.

Les actions des Etablissements Eiffel s'échangent à 573.75; dès leur apparition sur le marché officiel ils ont pris la place que leur importance leur avait réservée. La question du Métropolitain est sur le point d'être tranchée. On s'attend donc à une vive reprise de cette valeur par suite des importants travaux qui seront dévolus à la Société.

L'Hispano-Néerlandaise qui avait un moment fléchi à 25 fr. est en amélioration suivie et s'est traitée successivement à 28.50 puis à 30 fr.

Les Chemins Economiques font 418.50.

#### MARCHÉS

VIHIERS, 24 septembre

Froment, 1<sup>re</sup> qualité, 49 50 l'hectolitre; 2<sup>e</sup> qualité, 49 fr. — Seigle, 42 50. — Orge, 43 fr. — Avoine, 1<sup>re</sup> qualité, 9 25. — Pommes de terre, 3 fr. — Blé noir, 11 fr. l'hect. — Maïs, 16 fr. — Jarosse, 42 75. — Vesceau, 43 50. — Foin, 1<sup>re</sup> qualité, 28 fr. les 500 kil. — Paille de froment, 20 fr. — Beurre, 2 20 le kil. — Œufs, 80 la douzaine. — Trèfle, 90 fr. les 400 kil.

par ce désespoir calme et maître de lui.

Cependant, cet état d'âme n'échappa point à Pierre.

Lui aussi, il aimait Jeanne.

Un jour, ne pouvant s'expliquer la froide réserve de la jeune fille, il s'abandonna à l'une de ces violences dont la passion est coutumière chez l'homme.

C'était dans la petite maison que Mme Le Tianek et sa fille habitaient dans la ville haute, à Granville, six mois après que, pour mieux se dérober à elle-même et à son amour, Jeanne avait décidé sa mère à quitter le Morbihan. Elle s'y croyait bien cachée; elle avait compté sans l'affection de Pierre, sans l'ignorance de Jean, auquel le comte L'Olonnois avait confessé son secret en ces termes :

— Ecoute, frère, j'aime Jeanne. Verrais-tu d'un mauvais œil qu'elle devint ma femme?

Jean, alors enseigne de vaisseau, avait répondu :

— Pierre, Dieu m'est témoin que je t'aime comme un frère; mais jamais je n'aurais pensé à toi pour épouser notre petite Jeanne. Si tu l'aimes, et que, pour elle, tu consentes à te mésallier, je serai aussi heureux qu'on peut l'être de votre bonheur réciproque.

(A suivre.)

— Luzerne, 87 fr. les 100 kil. — Poulets, 3 50 la couple. — Bœufs sur pied, 60 le kil. — Veaux sur pied, 45. — Porcs sur pied, 40. — Moutons sur pied, 70 le kil.

#### CHOLET, 27 septembre

Froment, 1<sup>re</sup> qualité, l'hect., 18 50. — Avoine, l'hect., 7 75. — Pain, 1<sup>re</sup> qualité, le kil., 42; 2<sup>e</sup> qualité, les 6 kil., 2 fr. — Pommes de terre nouvelles, l'hect., 3 fr. — Haricots, l'hect., 18 50. — Beurre, le 1/2 kil., 4 40. — Œufs, la douzaine, 90. — Bœuf, le kil., 4 40. — Veau, le kil., 4 60. — Mouton, le kil., 2 fr. — Porc, le kil., 4 40. — Foin, les 100 kil., 4 50. — Paille, les 100 kil., 3 50. — Bois de chauffage, le stère, 14 42

*Bestiaux.* — Bœufs gras, amenés, 94; vendus, 86; poids, 650; prix, 75. — Vaches grasses, amenées, 63; vendues, 60; poids, 450; prix, 65. — Bœufs maigres, amenés, 35; vendus 27. — Vaches maigres, amenées, 8; vendues 7. — Taureaux, amenés, 9; vendus 9. — Veaux, amenés, 7; vendus, 7. — Moutons, amenés, 296; vendus, 244. — Porcs, amenés, 96; vendus, 84. — Cochons de lait, amenés, 20; vendus, 16.

A partir du samedi 4 octobre courant, le marché aux bœufs sera ouvert à 8 heures du matin, en conformité de l'arrêté municipal du 19 août 1873.

#### BEAUPRÉAU, 26 septembre

Bœufs gras, amenés, 40; vendus 40. — Vaches grasses, amenées, 45; vendues, 12. — Bœufs maigres, amenés, 42; vendus, 8. — Porcs, amenés, 45; vendus, 40.

#### CHATEAU-GONTIER, 25 septembre

On cote le double-décalitre : froment, 3 60 à 3 70. — Orge, 1 75 à 1 90. — Avoine, 1 50 à 1 60. — Sarrasin, 1 50 à 1 65.

Paille, 30 à 35 fr. les 1,000 kil. — Foin, 50 à 55 fr. les 1,000 kil.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE  
Et Alcoolat composé  
De A. RIVAUD  
Chimiste breveté, à SAUMUR  
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicule cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS  
**OREZZA**  
EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE  
La plus riche en fer et en acide carbonique  
SOUVERAINES CONTRE:  
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE  
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang — Consulter MM. les Médecins.

LE LAPIN  
MÉDAILLE  
D'OR  
PAPIER  
À  
CIGARETTES  
EXTRA-SUPÉRIEUR  
C. DUC  
PLAC BELLECOUR, 45, LYON  
PARIS - LYON - ANVERS

ÉPICERIE CENTRALE  
28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70  
— Génie extra... 85  
— Double pression... 95  
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 1.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.  
Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

L'Olonnois ayant répandu toutes ses faveurs sur la famille Le Tianek.

Il grandit ainsi jusqu'à l'âge de six ans, époque à laquelle Mariannik donna naissance à un quatrième enfant, qui fut une fille. Une profonde affection s'établit entre Pierre et la petite Jeanne.

A cette époque, M. L'Olonnois, ainsi que sa famille Le Tianek, habitaient Kerentrech, près de Lorient. Pierre fit ses études dans cette ville, sans interrompre la vie d'homme de mer dont il faisait l'apprentissage, en compagnie de Jean et des deux frères de celui-ci.

Les deux enfants perdirent leur père dans une tempête. Toujours plein de gratitude pour la veuve, M. L'Olonnois continua à pourvoir à ses frais. Jeanne reçut une éducation de demoiselle, tandis que Jean, devenu, en toutes choses, le camarade de son frère de lait, entra avec lui au *Borda*. Ils en sortirent tous les deux avec les aiguillettes. Pierre eut sous ses ordres Jacques, l'aîné des frères, tandis que Huon, le cadet, obéissait à son « dernier », Jean.

Hélas! si Pierre L'Olonnois eut la douleur de perdre son père, Jean eut celle de voir mourir ses deux frères entre ses bras.

Jeanne avait onze ans. C'était une toute petite fille. Quand Pierre revint, au bout de trois années de croisière dans les mers de Chine, il retrouva l'enfant grandie et développée. A partir de ce moment, une lente et douce liaison de ces deux cœurs s'opéra, et cela dura ainsi jusqu'au jour où le doute ne fut plus possible pour Jeanne, où elle comprit qu'elle aimait de toute son âme le frère de lait de son frère.

Alors, chose cruelle, il se passa dans cet esprit de jeune fille un de ces phénomènes très rares, mais qui, par l'exagération même du scrupule qu'ils révèlent, indiquent la plus sublime délicatesse. Fille d'un matelot, Jeanne ne crut pas qu'il lui fût permis d'élever son rêve jusqu'à l'amour du comte L'Olonnois. Elle oublia que Jean n'était pas seulement le frère de lait, mais encore le compagnon d'armes de Pierre. Elle ne se souvint que de sa propre origine, des bienfaits dont le père de celui qu'elle aimait avait comblé sa famille, et elle s'interdit tout espoir.

Elle aimait Pierre d'un de ces amours mortels lorsqu'ils ne sont point satisfaits. Et, se condamnant elle-même, elle se sentit mourir lentement, graduellement, minée chaque jour

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1890

Froment-commercé, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. Halle (moyenne)	18 40	Veau	2 —
Méteil	14 70	Mouton	2 40
Seigle	10 95	Porc	1 60
Orge	10 60	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 50	Dindonneaux	9 —
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	23 —	Oies	9 —
Haricots rouges	20 —	Beurre le kilog.	2 —
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 95
Noix	17 —	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	45 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	40 —
Son	12 —	Paille	30 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	55 50	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 33 66	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 110 à 120
Champigny	120 à 130
Varrains	105 à 115
Bourgueil	120 à 130
Restigné	110 à 120
Chinon	105 à 115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 140
Ordinaires, environs de Saumur	120 à 130
Saint-Léger et environs	100 à 115
Varrains et environs	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	100 à 110
La Vienne	100 à 110
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 18 50 à 19	» »	de 10 » à 10 50	» »
Saumur, de 18 50 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Cholet, de 18 50 à »	» »	de 7 75 à »	» »
Baugé, de 18 » à 18 50	» »	de 8 25 à 8 50	» »
Segré, de 18 50 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Beaupréau, de 18 75 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Montfaucon, de 18 75 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Montrevault, de 18 50 à »	» »	de 9 » à »	» »
Chemillé, de 18 50 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Champloceaux, de 19 » à »	» »	de 8 75 à 9	» »
St-Florent-le-Viel, de 19 » à »	» »	de 8 75 à 9	» »
Vihiers, de 18 75 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Brissac, de 18 75 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Chalonnes, de 18 50 à 18 75	» »	de 8 25 à »	» »
Doué, de 18 50 à »	» »	de 8 50 à »	» »
Nantes, blés américains, de 25 » à 27 »	les 100 kilos.		
Bons blés français, de 23 50 à 24 »	les 100 kilos.		

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.  
M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.  
Sommaire du 30 Septembre 1890.

TEXTE. — Le phylloxera en Champagne, M. Georges Couanon. — Le Dahomey (suite et fin). — Le discours de M. Darlu et l'enseignement de la morale, M. Jules Légrand. — Une opération chirurgicale fort curieuse, M. le Docteur Z. — Bruges. — Les dieux du bonheur (suite et fin), M. L. de Milloné. — Les tapisseries coptes, M. Gerspach. — Un problème. — Un cas de conscience, nouvelle (suite), M<sup>me</sup> J. Colomb. — La science au jardin, M. René Leblanc.  
Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

AVIS

Les créanciers de M. AUGUSTE LEFORT, ancien limonadier au Café des Arts, à Saumur, rue Beaurepaire, qui n'auraient pas encore produit leurs factures, sont invités à se présenter, d'ici le 8 octobre 1890, chez M. LUDOVIC PROUST, arbitre de commerce, à Saumur, rue Dacier.

Étude de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Vente de Meubles

Après décès

Le LUNDI 6 octobre 1890, à 1 heure du soir, dans une maison à Saumur, rue de la Petite-Bilange, où sont décédés M. et M<sup>me</sup> BUCHEREAU,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoires, tables, guéridons, commode Louis XV en bois de rose, fauteuils, chaises, glaces, pendules, flambeaux.  
Articles de literie, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides, bois de chauffage et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Rue Nationale,

Comprenant : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, cour, cave, grenier, buanderie, etc.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

POUR NOËL PROCHAIN

Maison avec Magasin

Situés rue d'Orléans, 49.

S'adresser à M<sup>me</sup> BRINDEAU, à Sainte-Anne, ou chez M. MEYER, rue d'Alsace. (209)

CLERC Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un principal Clerc capable. — S'adresser au journal. (704)

BELLE MAISON

Avec Grand Jardin

A louer pour le 1<sup>er</sup> octobre prochain

A l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser, pour la location, rue Daillé, 7, à Saumur. (695)

VERITABLE  
EXTRAIT DE VIANDE  
**LIEBIG**  
PRÉCIEUX POUR MÉNAGES  
Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales  
Hors concours depuis 1885  
SE MÉFIER DES IMITATIONS  
Exiger la signal. du B<sup>m</sup> J. v. LIEBIG en creux bleu sur l'étiquette.  
Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

MAGASIN D'ÉPICERIE A céder

Au centre de la ville

S'adresser au bureau du journal.

PILULES BEECHAM

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS : Accumulation de bile et de glaires, constipation, migraine, etc.

Les PILULES BEECHAM purifient le sang et en régularisent le cours : aussi sont-elles très recommandées aux Dames.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à ST-HELENS (Angleterre)

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la France et les Colonies :

Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées

2, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS.

DETAILED DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE. Petites Boîtes, 1 f. 50.

GRANDE LIQUIDATION

Pour cause d'agrandissement

AU

GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15

Les Agrandissements de ces Magasins sont enfin décidés ! Pour faciliter ces travaux, il est urgent d'écouler rapidement le STOCK CONSIDÉRABLE de marchandises qui les encombrant. Pour arriver à ce résultat, une GRANDE LIQUIDATION sans précédent à Saumur, et à prix très réduits, sera faite à tous les rayons, excepté à celui du 35 centimes, et à celui du 20 centimes qui vient d'être monté.

La Liquidation frappera toutes les autres marchandises en magasin et également celles devant arriver de fabrique pour les *Etrennes du Jour de l'An*, telles que : Jouets, Objets d'art, Maroquinerie, Glaces, Tableaux, Gravures anglaises et de Goupil, Parfumerie, Vannerie, Faïences, Porcelaine, Verrerie, Brosserie, Articles de ménage, etc. Les articles de Bonneterie : Bas, Chaussettes, Capulets, Fichus, Gants, Mitaines, et de Papeterie : Cahiers, Registres, Copies de lettres, Papiers à lettres, seront aussi liquidés.

Il sera fait des lots de solde aux Marchands.  
Tout le monde voudra profiter de ces Occasions, et le GRAND BAZAR, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15, que sa Belle et Sympathique Clientèle aime tant à visiter, restera toujours « Une des Curiosités de Saumur ».

Les travaux de Dorure et d'Encadrements se feront dans un local spécial pour qu'ils ne soient pas retardés par l'affluence de la Liquidation.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

CHASSEURS

Faites vos provisions à

l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	1.40
Galantine de volailles truffée	—	2.50 et 4.25
Pâtés de lièvre, d'alouettes, etc.	—	2.75 et 4.50
Pâté de foie gras truffé	—	2.75 et 4.50
Mortadell de Bologne	—	1.40 et 2
Galantine de bœuf	—	1.40 et 2.25
— de jambon	—	1.50 et 2.75
Langue de bœuf	—	2.50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum : 0,90 et 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)		
3 0/0	94 95	ACTIONS	Nord	1857 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	383 —	Compagnie parisienne du Gaz	528 75
3 0/0 amortissable	96 60	Banque de France	Orléans	1520 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	467 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	410 —
4 1/2 1883	106 —	Banque d'Escompte	Ouest	—	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	471 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	—
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	Compagnie parisienne du Gaz	1455 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	464 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	106 75
Oblig. 1855-60 3 0/0	549 50	Crédit Foncier	Transatlantique	620 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	420 —	— obligations à lots	613 —
— 1865 4 0/0	537 —	Crédit Industriel et Commercial	Canal de Panama	43 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	469 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1869 3 0/0	423 —	— Suez	— Suez	2395 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	—
— 1871 3 0/0	409 50	Crédit Lyonnais	Autrichien 4 0/0 or	98 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500	438 —	Emprunt russe 1862 5 0/0	98 85
— 1875 4 0/0	537 —	Crédit Mobilier	Dette d'Égypte 6 0/0	493 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	440 —	— 1889 4 0/0	19 25
— 1876 4 0/0	537 50	Dépôts et Comptes courants	Extérieur 4 0/0	78 80	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	439 50	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	—
— 1886 3 0/0	406 50	Société Générale	Hongrie 4 0/0 or	91 60	Nord 3 0/0 r. à 500	449 —	— 2 <sup>e</sup>	—
Bons de liquidation	539 —	Est	Italie 5 0/0	95 —	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	442 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
		Paris-Lyon-Méditerranée	Portugal 4 1/2 1888	465 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	441 25	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	520 —
		Midi						

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,